

## **I.CERAM**

Société Anonyme

1, rue Columbia  
87000 Limoges

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

## **I.CERAM**

Société Anonyme

1, rue Columbia  
87000 Limoges

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société I.CERAM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

  
Albert AIDAN

## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016

<b>ACTIF</b>	<b>31-déc-16</b>	<b>31-déc-15</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Ecart d'acquisition	0	0
Immobilisations incorporelles	596 190	651 190
Immobilisations corporelles	2 400 710	939 246
Immobilisations financières	193 761	140 013
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks et en-cours	2 667 353	2 518 671
Clients et comptes rattachés	320 061	324 692
Autres créances et comptes de régularisations	1 050 548	807 575
Trésorerie et disponibilités	3 990 047	7 700 794
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 218 670</b>	<b>13 082 181</b>
<b>PASSIF</b>		
	<b>31-déc-16</b>	<b>31-déc-15</b>
Capital	534 070	534 070
Primes d'émission	12 082 367	12 082 367
Réserves et résultat consolidés	- 3 927 630	-2 022 122
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 688 808</b>	<b>10 594 315</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>3 005</b>	<b>3 005</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>113 750</b>	<b>41 250</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>6 995</b>	<b>8 000</b>
Emprunts et dettes financières diverses	1 300 126	1 625 812
Fournisseurs et comptes rattachés	883 121	516 490
Autres dettes et comptes de régularisations	222 865	293 311
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 218 670</b>	<b>13 082 181</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016

	31-déc-16 (12 mois)	31-déc-15 (15 mois)
Chiffre d'affaires	1 506 298	1 771 757
Autres produits d'exploitation	818 936	593 774
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 325 234</b>	<b>2 365 531</b>
Achats consommés	649 420	543 973
Frais de personnel	1 504 269	1 268 572
Autres charges d'exploitation	1 302 272	1 313 188
Impôts et taxes	67 744	55 766
Dotations aux amortissements et provisions	517 047	333 615
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 040 752</b>	<b>3 515 113</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 1 715 518</b>	<b>- 1 149 583</b>
Produits financiers	52 106	44 922
Charges financières	178 500	47 095
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 126 394</b>	<b>- 2 173</b>
<b>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES</b>	<b>- 1 841 911</b>	<b>- 1 151 756</b>
Charges et produits exceptionnels	- 48 967	- 60 951
Produits / charges d'impôt sur les résultats	- 3 874	- 39 413
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>- 1 894 752</b>	<b>- 1 252 120</b>
Dotation amortissement écart d'acquisition	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>- 1 894 752</b>	<b>- 1 252 120</b>
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>3 881</i>	<i>2 374</i>
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>- 1 898 633</b>	<b>- 1 254 494</b>
<i>Résultat par action</i>	<i>-0,36</i>	<i>-0,23</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>-0,36</i>	<i>-0,23</i>

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2016

en K€	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net des sociétés intégrées	-1 895	- 1 252
<i>élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	309	249
<i>variation des impôts différés</i>	-5	37
<i>Plus values de cession, nettes d'impôt</i>	1	2
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>- 1 590</b>	<b>- 964</b>
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>	- 507	- 697
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 2 097</b>	<b>- 1 661</b>
<i>Acquisitions immobilisations</i>	-1 259	-1 184
<i>Cessions d'immobilisations</i>	- 23	0
<i>Variation de périmètre</i>	0	- 141
<i>Produits de cession éléments d'actif immobilisé</i>	12	2
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 270</b>	<b>- 1 323</b>
<i>Augmentation de capital en numéraire</i>		10 211
<i>Remboursement des avances conditionnées</i>	- 68	- 34
<i>Remboursements d'emprunts et dettes financières</i>	- 417	- 572
<i>Nouveaux emprunts et dettes financières</i>	218	871
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 267</b>	<b>10 476</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 3 634</b>	<b>7 492</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>7 555</b>	<b>63</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>3 921</b>	<b>7 555</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers présentant les comptes consolidés pour la période de 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

Le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes sont présentés en euros sauf indication contraire.

### 1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe comprend les sociétés suivantes :

- **I.CERAM** : société installée à Limoges et ayant pour objet la fabrication et distribution d'appareils médico-chirurgicaux
- **I.CERAM SRO** : filiale installée en Tchéquie et détenue à 100% par I.CERAM. Cette société a pour objet la commercialisation des produits de la société I.CERAM sur le territoire de la république Tchèque.
- **I.CERAM PT** : filiale installée au Portugal, créée en mai 2016 et détenue à 100% par I.CERAM. Cette société a pour objet la commercialisation des produits de la société I.CERAM sur le territoire du Portugal.
- **I.CERAM UF** : filiale installée à Limoges, créée en juillet 2016 et détenue à 100% par I.CERAM. Cette société a pour objet de porter un projet de construction d'un nouvel ensemble immobilier. L'objectif est d'une part le renforcement des capacités industrielles, technologiques, sociétales et commerciales d'I.CERAM et d'autre part la volonté de faire de ce nouveau site une vitrine de sa qualité, sa rigueur et son savoir-faire au travers d'un showroom accueillant ses visiteurs.
- **LIMOUSINE DE BREVETS** : société installée à Limoges, détenue à 75% et ayant pour objet la recherche, la réalisation d'études et l'exploitation de brevets dans le domaine de la prothèse céramique. Cette société est entrée dans le périmètre le 19 décembre 2014.

### 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

#### AU COURS DE L'EXERCICE

##### 2.1 Création de filiales :

##### **Filiale commerciale au Portugal**

La société a mis en place, au mois de mai 2016, une filiale (détenue à 100%) à Coïmbra (région centrale du Portugal) dans l'objectif de développer commercialement son activité dans ce pays.

Un responsable commercial (Joao Rijo) a été recruté en juin 2016, afin de démarrer les étapes d'enregistrements des produits auprès d'Infarmed, puis de faire connaître la société auprès des chirurgiens orthopédistes et professionnels de santé de la Région. La filiale dénommée 'I.Ceram PT' est une société à responsabilité limitée de droit portugais.

### **Filiale dédiée pour le futur projet de nouveau centre de production**

La société a mis en place, au mois de juillet 2016, une filiale (détenue à 100%) à Limoges dans l'objectif de porter un projet de nouvel ensemble immobilier durable, s'inscrivant sur les 20 prochaines années. La vision qui a prévalu dans la définition du projet est d'une part le renforcement des capacités industrielles, technologiques, sociétales et commerciales d' I.CERAM et d'autre part la volonté de faire de ce nouveau site une vitrine de sa qualité, sa rigueur et son savoir-faire au travers d'un showroom accueillant ses visiteurs.

La filiale dénommée 'I.Ceram U.F.' (pour « I.Ceram Usine du Futur ») est une SASU de droit français. Il est envisagé l'entrée d'actionnaires industriels extérieurs au groupe afin qu'ils apportent leurs savoir-faire et expertises dans l'équipement, la gestion, la supervision et la maintenance d'un tel ensemble immobilier. La finalisation de projet de construction est envisagée pour l'année 2020.

### **2.2 Eléments relatifs à l'exploitation :**

#### **Poursuite des activités en matière de recherche et développement de nouveaux produits**

La société a continué les recherches entreprises sur de nouvelles technologies et produits, avec le concours d'un comité scientifique composé de chirurgiens et de spécialistes issus des établissements de santé publics ou privés.

Cette volonté de poursuivre les travaux scientifiques s'est traduite au travers du recrutement d'une Docteur en chimie organique (Evelyne Poli en mai 2016) et d'un Directeur Scientifique (Eric Denes en septembre 2016) ainsi que dans la mise en place d'installations techniques permettant la mise au point de techniques de chargement, l'expérimentation et l'analyse d'expériences en interne à la société.

Sur le plan clinique, quatre opérations chirurgicales, menées avec succès par le Docteur François Bertin, ayant pour objectif la pose d'implants sternaux en céramique ont été réalisés dans le cadre du développement de ce nouveau produit au CHRU de Limoges. Par ailleurs au cours de l'année 2016, deux sternums en céramique chargés en gentamicine ont été implantés sur des patients atteints de médiastinites. L'annonce de cette nouvelle première mondiale a été faite en octobre 2016, avec un impact très important en terme de communication. Enfin, le CHU de Reims a procédé, au mois de novembre 2016, à l'implantation d'un sternum en céramique sur une patiente atteinte de métastases osseuses sur la jonction sterno-claviculaire.



Cette dernière intervention s'inscrit dans le cadre du protocole de recherche biomédicale STOIC (STernectOmie par un Implant en Céramique). Initié en mai 2016, ce protocole a pour objectif de mesurer l'efficacité du remplacement du sternum par la pose d'un implant sternal CERAMIL® auprès de 3 patients implantés. Il est porté par le CHU de Limoges avec pour principal investigateur le Dr François Bertin.

**Renforcement des effectifs :**

La société a poursuivi le renforcement de ses effectifs dans tous les secteurs de la société (administratif, commercial, production, et enfin, recherche et développement) et ce tout au long de l'année 2016.

**Renforcement de l'outil industriel :**

En complément des installations techniques d'analyses citées ci-dessus, la société a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de deux centres d'usinage par ultra-sons, d'un tour bi-broche, d'une machine de marquage laser et d'un robot de polissage. Ces nouveaux équipements ont été tous réceptionnés fonctionnellement à la date de clôture de l'exercice 2016 (hormis le robot de polissage).

**2.3 Procédures judiciaire :**

La Société est actuellement engagée dans deux procédures judiciaires :

- (i) un contentieux prud'hommal, introduit par une ancienne salariée, pour lequel la Société a provisionné la somme de 6 995 euros ;
- (ii) un contentieux commercial, devant la Cour d'appel de Bruxelles, opposant la Société en qualité d'appelante, à un fournisseur l'ayant assigné en réparation d'un préjudice évalué à 198 302 euros ;

Ainsi, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, il n'existe pas à ce jour, à la connaissance des dirigeants de la société I.Ceram, d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

**2.4 Changement de date de clôture:**

Jusqu'en 2014, la société I.CERAM clôturait ses comptes au 30 septembre.

Afin de s'aligner sur la date de clôture de celle de ses filiales et permettre un remboursement plus rapide des crédits d'impôts, la société I.CERAM a décidé en 2015 de modifier sa date de clôture pour la porter du 30 septembre au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 (couvrant une période de 12 mois) ne sont donc pas directement comparables avec ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2015 (couvrant une période de 15 mois).

En l'absence d'arrêté au 31 décembre 2014, la société n'a pas pu établir d'information pro forma 12 mois clôturant au 31 décembre 2015 pour faciliter la comparaison de ses exercices sur des périodes identiques de 12 mois.

Toutefois, l'activité de la société I.CERAM ayant une faible saisonnalité, l'analyse de l'activité peut être faite par extrapolation sur une période de 12 mois dans le but de permettre une utilisation prospective de ces données.

### **FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2016**

La société a poursuivi sa politique en matière de recherche et développement et de recrutement.

Un certain nombre d'investissements sont étudiés pour développer l'outil industriel et accroître sa productivité.

La société poursuit ses efforts en vue de l'obtention du marquage CE pour son implant sternal en céramique.

### **3. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION**

Les comptes consolidés du Groupe I.CERAM clos au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et notamment le plan comptable général, le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

#### **Continuité d'exploitation :**

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- La consommation forte de trésorerie du groupe s'explique par les projets de recherches en cours ainsi que par les dépenses liées à sa structuration, notamment au niveau commercial, alors que les revenus ne suffisent pas à équilibrer l'exploitation.

- o La trésorerie disponible est totalement sécurisée grâce aux levées de fonds.

Les comptes consolidés ont donc été établis sur une base de continuité d'exploitation.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque un choix est offert par la législation.

Les méthodes d'évaluation retenues pour les comptes de la période n'ont pas été modifiées par rapport aux exercices précédents.

### **Recours à des estimations**

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement de ces états financiers concernent :

- La valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels et incorporels,
- Les provisions sur stocks et créances clients,
- Le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité.

### **Principes généraux de consolidation**

#### **- Périmètre et méthode de consolidation**

Les comptes des sociétés dans lesquelles I.CERAM a, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de maîtriser leur activité sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

I.Ceram SRO, I.Ceram PT, I.Ceram U.F. et Société Limousine de Brevet, filiales du groupe, sont donc intégrées globalement.

#### **- Date de clôture des comptes**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2015, la société I.CERAM a porté sa date de clôture au 31 décembre au lieu du 30 septembre.

Ses filiales, I.Ceram SRO, I.Ceram PT, I.Ceram U.F. et Société Limousine de Brevet clôturent leurs comptes au 31 décembre.

## Principes comptables appliqués

### 1. Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euro sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Les écarts de conversion sont présentés en capitaux propres.

### 2. Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- L'activation des coûts de développement dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation,
- Le retraitement des contrats de location financement :
  - o par l'activation des immobilisations concernées,
  - o la constatation de la dette liée aux immobilisations concernées,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

### 3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

Les filiales I.Ceram SRO, I.Ceram PT et I.Ceram U.F. étant détenue à 100% par le groupe, aucun intérêt minoritaire n'est comptabilisé dans les états financiers au 31 décembre 2016.

Par contre, la société limousine de brevet étant détenue à 75%, des intérêts minoritaires ont été pris en compte dans les états financiers au 31 décembre 2016.

### 4. Ecart d'acquisition

Lors de l'achat de 75% des parts de la société Limousine de Brevet, un écart d'acquisition a été constaté pour un montant de 140 987 € ; compte tenu de l'activité de la société Limousine de Brevet, limitée à la simple possession du brevet de céramique d'alumine poreuse, déposé auprès de l'INPI, cet écart d'acquisition a été affecté à l'actif consolidé dans la rubrique « brevets » et a fait l'objet d'un amortissement sur 7 ans. La dotation aux amortissements comptabilisée s'est élevée à 20 141 €.

Le fonds de commerce racheté à l'origine à la société MIL auprès du tribunal de commerce pour 10 000 € a été reclassé en écart d'acquisition et amorti pour sa totalité.

5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les logiciels,
- les marques EBP et I.CERAM,

Les logiciels sont amortis sur 1 à 3 années.

La marque EBP (embout protecteur de broche) a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 40 000 € par an qui porte la provision totale à 80 000 € ; en effet, le développement d'un nouveau produit (embout protecteur de broche à méplats), qui sera commercialisé sous une nouvelle marque, conduira à terme (5 ans) à la disparition de cette marque.

Les coûts de développement ne sont pas activés et sont comptabilisés en charges ; corrélativement, les crédits d'impôts recherche reçus au titre des dépenses engagées par le groupe sont comptabilisés en produits d'exploitation.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Le Groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC 99-02 modifié relative à la capitalisation des contrats de crédit-bail qualifiés de location financement. Les contrats de location financement sont retraités selon les critères suivants :

- La charge financière, si elle n'est pas stipulée au contrat, est calculée en appliquant un taux d'intérêt constant sur la durée du contrat,
- Les redevances enregistrées dans les comptes individuels sont annulées par la contrepartie d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt,
- Les biens concernés sont amortis selon les principes comptables du Groupe,
- Les biens sont immobilisés selon la valeur stipulée au contrat.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- |  |            |
|--|------------|
| - Matériels et outillages industriels    | 2 à 5 ans  |
| - Installations générales et agencements | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport                 | 4 ans      |
| - Matériels de bureau                    | 3 à 10 ans |
| - Mobilier                               | 5 à 10 ans |

Dépréciation des actifs :

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

*Indices externes :*

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Les changements normatifs.

*Indices internes :*

- Existence d'un indice d'obsolescence ou dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées principalement de dépôts de garantie et d'actions de la société auto-détenues.

8. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'achat.

La valorisation des stocks de produits finis et en cours de production comprennent les consommations, les charges directes et indirectes de production comprenant l'amortissement des biens concourant à la production. Les en-cours de production sont évalués en fonction du stade d'achèvement à la date d'inventaire. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est calculée dès lors qu'il apparaît :

- que la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente,
- que des produits finis non vendus sont devenus obsolètes par rapport au marché,
- que les produits ne sont plus autorisés sur le marché,
- que les possibilités de vente des produits finis ou des marchandises, ou que les possibilités de consommation des matières premières sont devenues très faibles.

9. Créances clients

Les créances clients sont constatées lors de la déclaration d'utilisation par les chirurgiens ou lors du transfert de propriété (cf § 15 – chiffre d'affaires).

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles

de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur de la créance et la valeur probable de réalisation.

### 10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise,
- Des passifs liés à une obligation de l'entreprise à l'égard de tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### 11. Provisions pour indemnités de départ en retraite et engagements similaires

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements s'élevaient au 31 décembre 2016 à 35 000 €.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2016
- o Taux d'actualisation : 2 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans
- o Convention collective : Métallurgie
- o Table de mortalité : TPRV 93

Le salarié qui partira en retraite, de son initiative ou de celle de l'employeur à un âge égal ou supérieur à 62 ans, recevra une indemnité de départ à la retraite dont le taux et les modalités sont fixés comme suit (application de la convention collective de la Métallurgie) :

- 1/10ème de mois par année d'ancienneté de 2 à 10 ans
- 1 mois 1/2 après 10 ans
- 2 mois après 15 ans
- 2 mois 1/2 après 20 ans
- 3 mois après 25 ans
- 3 mois 1/2 après 30 ans
- 4 mois après 35 ans

Il n'est pas tenu compte de la présence postérieure au 62<sup>ème</sup> anniversaire.

Les engagements liés aux salariés des filiales ne sont pas évalués en l'absence de salariés dans ces sociétés.

### 12. Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

13. Avances conditionnées et avances remboursables accordées par des organismes publics

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « avances conditionnées » en autres fonds propres.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement n'est pas conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « dettes financières diverses ».

14. Résultat courant - Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante du groupe consolidé.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.



### 15. Chiffre d'affaires

En règle générale, les produits sont mis en prêt sur une période maximale de 10 jours auprès de clients occasionnels ou sont mis en dépôts auprès de clients réguliers. Les clients utiliseront, à l'intérieur des « kits » mis à disposition, les produits adaptés à l'opération envisagée. Seuls les produits effectivement implantés sont facturés sur la base de la déclaration d'utilisation faite par le client. Un inventaire pour contrôle des stocks en dépôt est effectué de façon périodique. L'écart entre le nombre de produits théoriques implantés et le nombre déclaré par le client lui est facturé.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

1. la « vente de biens » correspond à la vente d'implants orthopédiques de négoce auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
2. La « Production vendue » correspond aux ventes d'implants orthopédiques conçues et fabriqués par le Groupe I.Ceram auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
3. La « Production vendue services » est principalement constituée de facturations des services divers (commission, prestations administratives hors groupe, etc..)

### 16. Subventions reçues

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants.

### 17. Dépenses de recherche et développement

Le groupe I.CERAM a fait le choix, depuis 2011, de comptabiliser les dépenses de recherche et développement en charges dès lors qu'elles font l'objet de demande de crédits d'impôt recherche.

Jusqu'en 2011, certaines dépenses avaient été activées et figurent en immobilisations incorporelles.

Le montant des coûts de développement inscrits en charges au cours s'est élevé à 520 030 € pour 12 mois (montant des dépenses ayant servi de base au calcul des crédits d'impôts)

### 18. Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche (CIR).

Le CIR est calculé par année civile et s'impute, le cas échéant, sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise.

Du fait de la clôture en date décalée du précédent exercice, les CIR de 2014 et 2015, déterminés sur la base des années civiles 2014 et 2015, ont été comptabilisés dans les comptes clos le 31 décembre 2015, et encaissés en décembre 2016. Le groupe dispose désormais des outils analytiques appropriés lui permettant de suivre de manière régulière le CIR. Ainsi, le CIR afférents à 2016 (139 675 € attendus) a été comptabilisés à la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2016.

L'entreprise, ne payant actuellement aucun impôt sur les sociétés, demande le remboursement du CIR.

Le groupe n'activant pas ses coûts de développement (cf § 5 – immobilisations incorporelles), le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation.

### 19. Impôt sur les résultats

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés

Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par l'entreprise peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Le Groupe utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale. Aucun impôt différé actif n'est calculé si la situation fiscale de la société ne permet pas d'envisager une imputation possible de ces impôts. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### Etablissement de la preuve d'impôt

La preuve d'impôt correspond au rapprochement entre la charge d'impôt total comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur.

### 20. Elimination des comptes et transactions réciproques

Les soldes et les transactions intra groupe ainsi que les pertes et profits résultant de transactions intra groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du Groupe I.CERAM, comprend cinq sociétés consolidées par intégration globale.

##### 4.1. Périmètre de consolidation

<i>Société</i>	<i>Adresse</i>	<i>N° de SIRET</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
I.CERAM	1, rue Columbia 87000 LIMOGES	48759756900028	100%	100%	Intégration Globale
I.CERAM SRO	Pobrezni 3, 186 00 Praha 8 - Karlin, CZ	61465631	100%	100%	Intégration Globale
I.CERAM PT	1203 Avenida da Boavista, 6ème étage-salle 607, 4100-130 Porto, Portugal	513 955 798	0%	100%	Intégration Globale
I.CERAM U.F.	1, rue Columbia 87000 LIMOGES	821 592 516 00016	0%	100%	Intégration Globale
LIMOUSINE DE BREVET	1, rue Columbia 87000 LIMOGES	48057734500014	75%	75%	Intégration Globale

##### 4.2. Mouvement de l'exercice

Les sociétés I.CERAM PT et I.CERAM U.F. ont été créées au cours de l'exercice 2016. Elles ont donc été intégré au groupe dès leur date de création (respectivement en mai 2016 et juillet 2016).

**5. NOTES SUR LES COMPTES****Note 5.1 – Immobilisations**

<b>VALEUR BRUTE IMMOBILISATIONS</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Cessions rebuts</b>	<b>Valeur brute</b>
<b>En euros</b>	<b>31-déc-15</b>		<b>comptables</b>		<b>31-déc-16</b>
Ecarts d'acquisition	10 000			-	10 000
Frais de recherche et développement	74 449	-		-	74 449
Logiciels	125 569	21 952		1 490	146 031
Marques	500 000			-	500 000
Brevets	140 988				140 988
<b>TOTAUX</b>	<b>851 006</b>	<b>21 952</b>	<b>-</b>	<b>1 490</b>	<b>871 468</b>
Constructions	34 269	44 482		-	78 751
Installations tech., matériel & outillage	1 423 930	210 296	94 862		1 729 088
Autres immobilisations corporelles	232 244	252 878		21 493	463 629
immobilisations en cours	359 662	1 187 448	-94 862		1 452 248
<b>TOTAUX</b>	<b>2 050 105</b>	<b>1 695 104</b>		<b>21 493</b>	<b>3 723 716</b>
Participations	-	72 911		-	72 911
Autres titres de participation	3 600			3 600	
Autres immobilisations financières	136 413	58 290			194 703
<b>TOTAUX</b>	<b>140 013</b>	<b>131 201</b>		<b>3 600</b>	<b>267 614</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>3 041 124</b>	<b>1 848 257</b>		<b>26 583</b>	<b>4 862 798</b>

<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>Valeur</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Valeur brute</b>
<b>En euros</b>	<b>31-déc-15</b>		<b>comptables</b>		<b>31-déc-16</b>
Ecarts d'acquisition	10 000			-	10 000
Frais de recherche et développement	71 956	2 493		-	74 449
Logiciels	57 719	14 318		1 490	70 547
Marques	40 000	40 000		-	80 000
Brevets	20 141	20 141		-	40 282
<b>TOTAUX</b>	<b>199 816</b>	<b>76 952</b>		<b>1 490</b>	<b>275 278</b>
Constructions	18 968	5 320		-	24 288
Installations tech., matériel & outillage	1 007 603	157 642	5 770	-	1 171 015
Autres immobilisations corporelles	84 288	70 677	- 5 770	21 493	127 702
<b>TOTAUX</b>	<b>1 110 859</b>	<b>233 639</b>		<b>21 493</b>	<b>1 323 005</b>
Participations	-	-		-	-
Créances rattachées à des participations	-	-		-	-
Autres titres immobilisés	-	-		-	-
Autres immobilisations financières	-	1 025		1 025-	1 025
<b>TOTAUX</b>	<b>-</b>	<b>1 025</b>		<b>1 025</b>	<b>1 025</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 310 675</b>	<b>311 616</b>		<b>24 008</b>	<b>1 599 308</b>

Notes sur le tableau des immobilisations :

La société I.Céram a acquis en avril 2014 la marque EpB (Embout Protecteur de Broche) auprès de la société SOMEPIC Technologies ainsi que la clientèle attachée. Un complément de prix de 25 K€ était dû sous certaines conditions en avril 2017. Le management a obtenu la confirmation écrite que ce complément n'est plus dû. La provision pour risque de 8 000 € préalablement enregistrée a donc été annulée.

Les immobilisations en cours sont des acomptes versés sur des investissements machines.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie pour 14 893 € et d'un compte « espèces » lié à la gestion d'un contrat de liquidité portant sur les titres d'I.CERAM pour 178 785 €.

## Note 5.2 – Analyse des créances et des dettes

Créances au 31 décembre 2016

<i>En euros</i>	31-déc-16	Moins d'1 an	Plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 893		14 893
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	5 806	5 806	
Clients	314 255	314 255	
Personnel et comptes rattachés	5 463	5 463	
Etat, Crédits d'impôts	270 171	270 171	
Etat, taxe sur la valeur ajoutée	417 006	417 006	
Autres	268 661	268 661	
Divers	89 246	89 246	
<b>TOTAL</b>	<b>1 385 501</b>	<b>1 370 608</b>	<b>14 893</b>

**Dettes au 31 decembre 2016**

<i>En euros</i>	31-déc-16	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>				
<i>à 1 an maximum à l'origine</i>	68 853	68 853		
<i>à plus d'1 an à l'origine</i>	1 026 616	47 175	750 655	228 786
Emprunts et dettes financières divers	79 657	79 657		
Fournisseurs et comptes rattachés	395 867	395 867		
Personnel et comptes rattachés	48 565	48 565		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 819	27 819		
<b>Etat et autres collectivités publiques</b>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	9 232	9 232		
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	11 553	11 553		
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	83 618	83 618		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	487 254	487 254		
Associés	125 000		125 000	
Autres dettes	2 877	2 877		
Impôts différés passifs	35 839	35 839		
Produits constatés d'avance	3 366	3 366		
<b>Total</b>	<b>2 406 116</b>	<b>1 301 675</b>	<b>875 655</b>	<b>228 786</b>

**Note 5.3 - Trésorerie et disponibilités**

Le poste trésorerie et disponibilités se décompose comme suit :

<i>En euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 809 239	900 000
<i>Disponibilités</i>	2 180 809	6 800 794
<b>Trésorerie active brute au bilan</b>	<b>3 990 048</b>	<b>7 700 794</b>
<i>CBC</i>	(68 853)	(145 431)
<b>Trésorerie passive brute au bilan</b>	<b>(68 853)</b>	<b>(145 431)</b>
<b>Total trésorerie nette</b>	<b>3 921 195</b>	<b>7 555 363</b>

**Note 5.4 – Détail des comptes de régularisation actif**

Les comptes de régularisation actif sont exclusivement constitués de charges constatées d'avances pour un montant de 89 246 €

**Note 5.5 – Capital**

Le capital du groupe I-CERAM au 31 décembre 2016 se décompose ainsi :

5 340 702 actions d'une valeur nominale de 0.10 €, soit un capital de 534 070.20 €

Investissement Développement détient 2 986 456 actions d'I.Céram, soit 55.92 %

Les mouvements relatifs aux capitaux propres (part du groupe) sont retracés dans le tableau suivant :

	<i>Capital</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Résultat consolidé</i>	<i>TOTAL</i>
<b>31 décembre 2015</b>	<b>534 070</b>	<b>12 082 367</b>	<b>(770 002)</b>	<b>(1 252 120)</b>	<b>10 594 315</b>
Mouvements sur réserves consolidées			(10 756)		(10 756)
Résultat 2014/2015			(1 252 120)	1 252 120	
Résultat 2016				(1 894 752)	(1 894 752)
<b>31 décembre 2016</b>	<b>534 070</b>	<b>12 082 367</b>	<b>(2 032 878)</b>	<b>(1 894 752)</b>	<b>8 688 807</b>

**Note 5.6 – Autres fonds propres**

Les autres fonds propres sont entièrement constitués d'avances conditionnées remboursables octroyées par OSEO/BPI France et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

<b>Autres fonds propres</b>	<b>31-déc-16</b>	<b>31-déc-15</b>
Avances conditionnées OSEO	113 750	41 250
Autres	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>113 750</b>	<b>41 250</b>

Il s'agit d'une part de deux avances OSEO / BPI France concernant le développement d'un système de rachis pour l'enfant :

- 50 K€ octroyées en 07/2010 et remboursable sous condition de succès par trimestrialité du 30/09/2013 au 30/06/2017,
- 60 K€ octroyées en 10/2010 et remboursable sous condition de succès par trimestrialité du 30/09/2013 au 30/06/2017.



Et d'autre part d'une avance remboursable de 100 K€ octroyée en juillet 2015 par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour accompagner le développement commercial à l'international de la société.

## Note 5.7 – Provisions

Les provisions couvrent les dépréciations ou risques suivants :

En euros	31-déc-15	Dotation	Reprise provisions non utilisées	Reprise provisions utilisées	31-déc-16
Provisions pour litiges	- €	6 995 €			6 995 €
Provisions pour risques	8 000 €		8 000 €		0 €
Provisions sur stocks	198 922 €	212 447 €	198 922 €		212 447 €
Provisions sur créances	107 766 €		2 198 €		105 568 €
<b>Total</b>	<b>314 688 €</b>	<b>219 442 €</b>	<b>209 120 €</b>	<b>- €</b>	<b>325 010 €</b>

## Note 5.8 – Analyse du chiffre d'affaires

En euros	31-déc-16	31-déc-15
<b>Vente produits finis</b>	<b>1 405 911</b>	<b>1 454 247</b>
· France	1 345 936	1 399 509
· Export	59 975	54 738
<b>Vente marchandises</b>	<b>50 922</b>	<b>266 046</b>
· France	34 608	232 737
· Export	16 314	33 309
<b>Vente services</b>	<b>49 465</b>	<b>51 464</b>
· France	49 465	51 464
· Export	-	
<b>Total</b>	<b>1 506 298</b>	<b>1 771 757</b>

## Note 5.9 – Analyse des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

En euros	31-déc-16	31-déc-15
Dotations aux amortissements immobilisations	237 464	255 474
Dotations aux provisions sur actif immobilisé	60 141	70 141
Dotations aux provisions pour risques et charges	6 995	8 000
Dotations aux provisions sur stock	212 447	31 922
<b>Total</b>	<b>517 047</b>	<b>365 537</b>

## Note 5.10 – Analyse du résultat financier

Le poste résultat financier se décompose ainsi :

<i>En euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Produits des autres val. Mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	51 757	43 318
Différences positives de change		
Prod. Nets sur cessions de VMP	349	1 604
<b>Produits financiers</b>	<b>52 106</b>	<b>44 922</b>
Intérêts et charges assimilées	(178 500)	(47 096)
Provision dépréciation titres de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>(178 500)</b>	<b>(47 096)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(126 394)</b>	<b>(2 174)</b>

## Note 5.11 – Analyse du résultat exceptionnel

Le poste résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

<i>En euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (a)	8 582	8 599
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital (b)	12 167	2 000
Reprises provisions, transferts charges		85 262
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>20 749</b>	<b>95 861</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (c)	(56 731)	(124 889)
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital (d)	(12 985)	
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions		(31 922)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(69 716)</b>	<b>(156 811)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(48 967)</b>	<b>(60 950)</b>

- Le résultat exceptionnel est composé principalement :
  - Rappel d'impôt pour 30 407 €
  - Paiement pour liquidation d'un contentieux commercial avec un ancien prestataire informatique pour 10 566 €
  - Paiement pour liquidation d'un contentieux prudhommal avec une ancienne salariée pour 3 000 €

#### Note 5.12 – Impôts différés et Impôts sur le résultat

Charge d'impôt au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>En euros</i>	<b>31-déc-16</b>		<b>30-déc-15</b>	
Impôts exigibles	-	9 232	-	1 675
Impôts différés		5 358	-	37 739
<b>Charges (produits) d'impôt</b>	-	<b>3 874</b>	-	<b>39 414</b>

Au 31 décembre 2016, ces déficits reportables s'élevaient à 5 062 K€. Ceux-ci n'ont donné lieu à aucune activation d'impôt différé.

La preuve d'impôt de la période se présente comme suit :

<i>En euros</i>	<b>31-déc-16</b>	
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	-	1 894 752
+ Charges (Produits) d'impôt		9 232
<b>Résultat net consolidé avant impôt</b>	-	<b>1 885 520</b>
<b>Charge d'impôt théorique à 33,33 %</b>		<b>9 232</b>
Impact des différences fiscales permanentes		5 358
Effet de l'imputation de bénéfices sur déficits sans IDA		-
Effet des pertes reportables non activées		-
Crédits d'impôts et impôts forfaitaires		-
Divers		-
<b>Charge d'impôt effective</b>		<b>3 874</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>		<b>2 %</b>

#### Note 5.13 – Effectif

Effectif total moyen des salariés permanents :

	<b>31-déc-16</b>	<b>31-déc-15</b>
Cadres	14	7
Agents de maîtrise - Techniciens	0	3
Employés	13	8
Ouvriers	11	11
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>29</b>

Les effectifs correspondent à des équivalents temps plein sur l'exercice.

#### Note 5.14 – Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants versée par la société et/ou par ses filiales consolidées en intégration globale s'élève à un total de 128 K€.

#### Note 5.15 – Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016 s'élèvent à 30 K€.

Aucun honoraire n'a été facturé au titre des conseils et prestations de services.

**Note 5.16 - Analyse des Risques**

Risque de taux :

La dette financière du Groupe a été souscrite intégralement à taux fixe. Il n'est donc pas exposé à un risque d'évolution des taux d'intérêt.

Risque de change :

Le Groupe exerce une partie de son activité à l'international ; cette activité est facturée majoritairement en euro et n'est pas susceptible d'être exposée à un risque de change significatif.

**Note 5.17 – Engagements hors bilan**

Engagements financiers

<i>En euros</i>	Engagements donnés	
	31-déc-16	31-déc-15
Avals, cautions et garanties	240 000	314 712
<b>Total</b>	<b>240 000</b>	<b>314 712</b>

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

<i>En euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Compléments de retraite		
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	16 187	16 187
<b>TOTAL</b>	<b>16 187</b>	<b>16 187</b>

Note 5.18 – Parties liées

	31/12/2015		
	ERNEE GESTION	XALE FINANCES	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES	58 329	66 720	
AVANCES (CONVENTION TRESORERIE)		-	(162 920)
COMPTES COURANTS ASSOCIES	1 523	1 828	
	<b>59 852</b>	<b>68 548</b>	<b>(162 920)</b>

	31/12/2016		
	ERNEE GESTION	XALE FINANCES	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES	58 300	66 700	
AVANCES (CONVENTION TRESORERIE)		-	(239 957)
COMPTES COURANTS ASSOCIES			
	<b>58 300</b>	<b>66 700</b>	<b>(239 957)</b>